



# Licence Sciences de la vie et de la terre

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de la vie et de la terre. 2016, Université d'Angers.  
hceres-02037742

**HAL Id: hceres-02037742**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037742>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence Sciences de la vie et de la terre

- Université d'Angers – UA (déposant)
- Facultés libres de l'Ouest - UCO

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Science, technologie et ingénierie

Établissement déposant : Université d'Angers - UA

Établissement cohabilité : Facultés libres de l'Ouest - UCO

La licence *Sciences de la vie et de la terre (SVT)* est une formation cohabilitée entre l'université d'Angers (UA) et les facultés libres de l'Ouest (UCO). L'offre de formation proposée correspond aux objectifs visés, à savoir apporter aux étudiants des compétences dans le domaine des sciences biologiques. Elle prédispose surtout à une poursuite d'études en master dans les domaines des sciences biologiques, de l'aménagement et de la protection de l'environnement, de la gestion des ressources naturelles ou des métiers de l'enseignement.

Cette formation propose une spécialisation progressive avec une forte mutualisation d'unités d'enseignement (UE) entre les portails Sciences de la vie et de la terre (SVT) et Mathématiques-physique-chimie-informatique-économie (MPCIE) en première (L1) et en deuxième année de licence (L2).

Selon l'établissement délivrant la formation (UA ou UCO), la spécialisation et le choix d'un parcours se font en troisième année de licence (L3) (UA) ou au second semestre de L2 (UCO). A l'université d'Angers, la formation est structurée en sept parcours : 1) *Biologie des organismes et des populations (BOP)*, 2) *Biologie cellulaire, moléculaire et physiologie (BCMP)*, 3) *Biologie, géosciences et environnement (BGE)*, 4) *Sciences des productions végétales (SPV)*, 5) *Chimie environnement (CE)*, 6) *Chimie médicaments (CM)* et 7) *Diffusion du savoir et culture scientifique (DSCS)*. Dans les facultés libres de l'Ouest, la formation est organisée en quatre parcours : 1) *Biologie des organismes et des populations (BOP)*, 2) *Biologie cellulaire et physiologie (BCP)*, 3) *Métiers de l'enseignement (ME)* et 4) *Métiers de l'ingénieur (MI)*. Les équipes pédagogiques sont constituées d'enseignants-chercheurs de disciplines complémentaires en adéquation avec le contenu des UE et les objectifs de la formation et des différents parcours.

## Synthèse de l'évaluation

En premier lieu, il convient de signaler que l'ensemble du dossier présenté est relativement confus. En effet, les deux établissements cohabilités ont présenté des dossiers d'autoévaluation distincts et affichent clairement, dès le préambule, un fonctionnement indépendant. De plus, le préambule du dossier fait référence à la mention *SVT* alors que les dossiers d'autoévaluation concernent une ancienne mention, la mention *Sciences du vivant et géosciences (SVG)*, ce qui ajoute de la confusion. On retrouve la référence à la mention *SVG* dans les fiches RNCP (Répertoire national des compétences professionnelles) et le supplément au diplôme. Enfin, un parcours de Cursus master en ingénierie (CMI) rattaché au portail SVT et appuyé sur le parcours *SPV* a ouvert en 2014 à l'UA et n'a pas été concerné par l'autoévaluation. Pourtant il y est fait référence à de nombreux endroits dans le dossier fourni, mais sans information détaillée sur ce parcours, ce qui a compliqué la lecture du dossier.

Cette licence est une formation complète, dont les objectifs sont d'apporter aux étudiants des compétences dans le domaine des sciences biologiques. Elle propose un nombre important de parcours (sept à l'université d'Angers et quatre dans les facultés libres de l'Ouest) dont certains sont redondants entre l'UA et l'UCO.

Le recours au numérique est faible. L'évaluation des compétences n'est pas totalement aboutie. La formation a mis en place de nombreux dispositifs d'aide à la réussite des étudiants, générant un environnement particulièrement favorable à la transition de l'enseignement secondaire vers l'enseignement supérieur, ce qui constitue un des points forts de la formation. Il n'existe pas d'équipe pédagogique commune à l'échelle de la mention. A l'UA, l'équipe pédagogique est cohérente ; elle est constituée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants du secondaire, de chercheurs et de vacataires dont les disciplines sont complémentaires et cohérentes avec les objectifs pédagogiques de la formation. En revanche, la présentation de l'équipe pédagogique de l'UCO est plus confuse, avec une faible implication des enseignants-chercheurs de l'UCO, l'intervention de nombreux professionnels indépendants qui assurent un nombre d'heures d'enseignement très important (jusqu'à 200 heures pour un même intervenant), et la présence de nombreux enseignants du secondaire.

Les milieux socioprofessionnels sont peu impliqués dans la formation. Aucune découverte du monde de la recherche et de réalisation d'un stage obligatoire, même de courte durée, ne sont proposés aux étudiants. Les flux d'étudiants, bien que quantitativement différents entre les deux établissements, mais globalement stables sur les cinq dernières années (507 étudiants en moyenne à l'UA et 193 étudiants en moyenne à l'UCO sur cinq ans) témoignent d'une bonne attractivité de la formation, au moins à l'échelle locale qui constitue le vivier de recrutement principal des étudiants en L1. Il existe un flux entrant d'étudiants significatif en L2 (8% en 2014/2015) et en L3 (19% en 2014/2015) à l'UA, les données ne sont pas disponibles pour l'UCO. Les taux de réussite à la licence (entre 75 et 95%) et de poursuite d'études en master (supérieur à 75%) sont satisfaisants pour une licence générale.

Le dossier fourni présente peu d'indications chiffrées exploitables sur des points importants tels que le devenir des étudiants au cours de la formation et après (pour les niveaux L1 et L2), sur le recrutement et l'origine des étudiants, les résultats des évaluations de la formation par les étudiants par exemple.

#### Points forts :

- Formation en adéquation avec ses objectifs pédagogiques.
- Bonne attractivité de la formation, avec des effectifs satisfaisants et stables sur cinq ans, voire même en augmentation à l'UA.
- Des taux de réussite en licence et de poursuite d'études en master satisfaisants.
- De nombreux dispositifs d'accompagnement des étudiants et d'aide à la réussite mis en place dans les deux établissements.

#### Points faibles :

- Absence d'une procédure d'autoévaluation unique et concertée à l'échelle de la mention.
- Absence de partenariat entre l'UA et l'UCO pour cette formation pourtant cohabilitée entre les deux établissements.
- Redondance entre parcours proposés à l'UA et à l'UCO, qui sont très proches voire identiques.
- Suivi insuffisant du devenir des étudiants.
- Place trop limitée du numérique au sein de la formation.
- Evaluation des compétences non aboutie malgré la mise en place du portefeuille des compétences.

#### Recommandations :

Bien que la licence *SVT* soit une formation attractive et cohérente avec ses objectifs pédagogiques, il conviendrait d'améliorer la lisibilité de la licence entre les deux établissements, l'université d'Angers et les facultés libres de l'Ouest. La Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) Université Bretagne Loire (UBL) ayant intégré ces deux établissements, devrait analyser la possibilité d'une nouvelle structuration afin d'améliorer la lisibilité de cette formation. Notamment, il semble indispensable de réduire le nombre de parcours et de mettre en place des mutualisations plus fortes. Il serait également opportun de travailler à une vraie identité des sites de formation, avec des parcours spécifiques en L3.

Le renforcement de la professionnalisation, en associant davantage les milieux socioprofessionnels, aiderait à une meilleure formulation des connaissances et des compétences à acquérir. Le développement de stages obligatoires en L3, associé à la mise en place d'une initiation à la recherche permettrait une meilleure évaluation des compétences transversales et disciplinaires. Par ailleurs, il est indispensable de rendre opérationnel un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention, le recours au portefeuille de compétences, ainsi que de mieux expliciter la place du numérique, des nouvelles technologies et des innovations pédagogiques au sein de la formation.

## Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	<p>La formation proposée au sein de la mention de licence <i>SVT</i> est cohérente avec ses objectifs, à savoir former des étudiants possédant des compétences dans le domaine des sciences biologiques. Cette offre de formation est construite sur la base d'un portail SVT partagé avec le portail MCPiE, de nombreuses UE étant communes avec le parcours <i>Chimie</i> de la mention de licence <i>Physique, chimie</i>, ce qui permet une progressivité dans les apprentissages. Il est nécessaire que l'équipe pédagogique s'assure que le choix des UE optionnelles en début de cursus ne soit pas trop contraignant pour le choix de la mention et des parcours futurs.</p> <p>Si la structuration de la licence est claire et propose un panel de spécialisations différentes, il existe des redondances entre les établissements de formation qui proposent cette licence et un nombre élevé de parcours différents, sept à l'UA et quatre à l'UCO. On retrouve en effet le même parcours <i>Biologie des organismes et des populations (BOP)</i> sur les deux sites, et de fortes similitudes entre le parcours <i>Biologie cellulaire, moléculaire et physiologie (BCMP)</i> à l'UA et le parcours <i>Biologie cellulaire et physiologie (BCP)</i> de l'UCO, ce qui peut générer une concurrence entre les deux établissements et un manque de lisibilité de la formation.</p> <p>La spécialisation graduelle du L1 au L3, ainsi que la répartition des enseignements en Cours magistral (CM)/Travaux dirigés (TD) et Travaux pratiques (TP) sont adaptées et permettent aux étudiants d'acquérir des compétences à la fois disciplinaires et transversales en adéquation avec leur projet professionnel.</p>
Environnement de la formation	<p>Bien que la licence <i>SVT</i> ait toute sa place à l'échelle locale, plusieurs autres universités de la COMUE proposent des formations de licences dont les objectifs sont proches (ces universités ne sont pas précisées dans le dossier).</p> <p>La formation s'appuie, pour les deux établissements, sur des laboratoires de recherche labellisés (Unité mixte de recherche (UMR) Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), Institut national de la recherche agronomique (INRA)), sur des associations (Terre des sciences, Ligue de protection des oiseaux,...) et sur des établissements publics (Museum d'histoire naturelle, communauté de communes,...)</p>
Equipe pédagogique	<p>Il n'existe pas d'équipe pédagogique commune à l'échelle de la mention de licence. Il y a deux équipes pédagogiques distinctes. A l'UA, elle est cohérente et constituée majoritairement d'enseignants-chercheurs (EC), mais aussi de professeurs du second degré (professeurs agrégés et professeurs certifiés), ainsi que de vacataires dont les disciplines sont complémentaires et en adéquation avec la formation et le contenu des unités d'enseignement. En revanche, la composition de l'équipe pédagogique est plus confuse à l'UCO, en raison d'un nombre important de professionnels dénommés « professionnels indépendants » sans autre précision (19 professionnels « indépendants » qui assurent 1219 heures) comparativement au nombre d'EC (18 EC qui assurent 1214 heures) et d'enseignants du second degré (12 enseignants). Le fonctionnement des équipes pédagogiques est classique, avec des réunions régulières pour faire évoluer le contenu des UE si nécessaire et préparer les jurys.</p>
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs sont différents selon le site, avec des effectifs globalement 2,5 fois plus élevés en moyenne à l'UA qu'à l'UCO.</p> <p>A l'UA, les effectifs moyens sur les cinq dernières années sont de 220 étudiants en L1, 157 étudiants en L2 et 130 étudiants en L3. A l'UCO, les effectifs moyens sont de 83 étudiants en L1, 64 étudiants en L2 et 46 étudiants en L3. Les effectifs sont relativement stables, voire en augmentation à l'UA au cours des deux dernières années.</p> <p>Les taux de réussite sont satisfaisants ; ils sont compris entre 67% (UCO) et 93% (UA) en L1, entre 86% (UCO) et 98% (UA) en L2 et entre 96% (UCO) et 84% (UA) en L3. Les abandons, toutes années confondues, sont faibles (4 à 7%) mais rien n'est indiqué sur le devenir de ces étudiants. En revanche, les réorientations sont plutôt élevées à l'UCO (28% en L1 et 23% en L2). Ces pourcentages s'expliquent par la double inscription des étudiants de L1 en licence <i>SVT</i> et en Diplôme universitaire (DU) MedBioPass (qui est une année</p>

	<p>préparatoire à la première année commune aux études de santé (PACES)) et une réorientation vers des licences professionnelles ou des écoles d'ingénieurs en L2.</p> <p>L'insertion professionnelle est difficile à apprécier puisque la majorité des diplômés en L3 poursuivent leurs études en master ou en écoles d'ingénieur. Aucune information n'est donnée dans le dossier sur les intitulés de masters dans lesquels poursuivent ces étudiants.</p>
--	---

Place de la recherche	<p>La formation s'appuie sur des laboratoires de recherche (Equipes d'accueil (EA) et UMR) dont font partie les EC des équipes pédagogiques.</p> <p>L'université d'Angers et les facultés libres de l'Ouest s'appuient sur les mêmes écoles doctorales (ED 495 et 502).</p> <p>Il est mentionné dans le dossier des travaux d'études et de recherches (TER) dans les UE d'ouverture, mais sans information complémentaire sur leur contenu et leur objectif pédagogique. On notera cependant l'absence de cours d'initiation à la recherche.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La professionnalisation est peu développée au sein de la formation. Il est mentionné des projets étudiants (PE) en L1 où les étudiants sont censés se familiariser avec les métiers liés à leur formation, mais il n'existe pas de projet professionnel personnalisé (PPP) qui permettrait aux étudiants de réfléchir sur leur propre projet professionnel.</p> <p>Les étudiants participent à des forums ou des salons des métiers organisés par l'université ainsi qu'à des rencontres avec des diplômés.</p> <p>Il est possible pour les étudiants de faire des stages volontaires conventionnés en L1, L2 ou L3 dans des laboratoires, des entreprises ou des écoles pour se familiariser avec le monde professionnel. Par contre il n'est pas fait mention de la durée de ces stages volontaires.</p>
Place des projets et stages	<p>Il n'y a pas de stage obligatoire au sein de la formation, sauf pour le parcours <i>Diffusion du savoir et culture scientifique (DSCS)</i> et le CMI (qui est évoqué dans le dossier mais non présenté). Au sein du parcours <i>DSCS</i>, le stage obligatoire est de neuf jours (54 heures) et compté pour six ECTS (<i>European credits transfer system</i>) au second semestre de L3. Il est classiquement évalué par le rendu d'un rapport écrit et d'une soutenance orale. Dans les autres parcours, les stages sont volontaires, font l'objet d'une convention, mais ne sont pas évalués.</p> <p>Il est fait mention d'un TER mais ni le contenu, ni l'évaluation ne sont clairement explicités dans le dossier fourni.</p>
Place de l'international	<p>La dimension internationale de cette licence est faible. Elle se résume à quelques mobilités entrantes et sortantes d'étudiants (six étudiants entrants et six stages à l'étranger sont mentionnés au niveau de l'UFR (Unité de formation et de recherche), mais pas de donnée chiffrée pour la licence). Les échanges sont possibles grâce à des conventions Erasmus et des accords bilatéraux avec l'Amérique du nord.</p> <p>L'accueil d'étudiants étrangers via Campus France reste très limité (&lt;2%).</p> <p>La formation propose des enseignements d'anglais à raison de 18 heures d'enseignement par semestre, sur les deux sites.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement en licence <i>SVT</i> se fait principalement parmi des titulaires d'un baccalauréat scientifique. Le vivier majoritairement local, avec 60 à 75% des étudiants inscrits en L1 qui proviennent des Pays de la Loire ou de Bretagne. Le pourcentage de boursiers est du même ordre de grandeur (40%) dans les deux établissements cohabilités et reste stable.</p> <p>L'environnement des étudiants est tout particulièrement soigné pour favoriser la transition enseignement secondaire - enseignement supérieur et constitue un point fort de cette formation, avec la mise en place d'informations nombreuses des lycéens, un accueil des nouveaux bacheliers dès juillet, puis en septembre l'organisation d'un accueil de rentrée (visite des locaux, tutorat, etc.) à l'UA ; une semaine d'intégration est mise en place à l'UCO. Des réunions d'orientation, des dispositifs de mise à niveau, des enseignants référents et des tutorats d'accompagnement (réalisé par des étudiants de L3 et de master, recrutés sur dossiers) sont proposés en L1.</p>

	<p>Il existe des passerelles en L1 à destination des étudiants de PACES qui peuvent intégrer le second semestre de L1, et en L3 pour des étudiants ayant validé un DUT (Diplôme universitaire de technologie) ou un BTS (Brevet de technicien supérieur) dans les parcours liés au végétal. Cependant le fonctionnement de ces passerelles n'est pas explicité dans le dossier fourni.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'organisation des enseignements est classique sous la forme de cours, TD et TP. Il y a une majorité d'UE transversales en L1 qui tendent à diminuer au fur et à mesure de la spécialisation. Les enseignements se font essentiellement en présentiel, seul le TER en L3 se fait en non présentiel.</p> <p>La formation est ouverte à la formation continue, mais il n'y a eu qu'une seule inscription à l'UCO en 2014-2015.</p> <p>Le dossier fait référence à des dispositifs adaptés aux étudiants ayant des contraintes particulières (salariés, sportifs de haut niveau, étudiants en situation de handicap) mais ne les détaille pas pour l'université d'Angers. Seul l'accès aux personnes handicapées (locaux adaptés) est précisé. L'UCO évoque des adaptations classiques (tiers temps pour les contrôles, dispenses de TD pour les salariés, etc.)</p> <p>La place du numérique n'est pas très développée et peu renseignée. L'usage du numérique comprend la mise en place du C2I (Certificat informatique et internet). Il n'est pas indiqué l'utilisation de plateformes telle que Moodle ou des TICE (Technologie de l'information et de la communication pour l'enseignement). Les responsables de la formation expriment leur volonté de développer le numérique dans la formation, notamment grâce à l'utilisation de plateformes numériques telles que Numérilangue, Unisciel ou Voltaire proposées par l'UFR.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation des étudiants suit les règles définies par l'université d'Angers. Elle est classique et commune aux deux sites. Elle se fait sous forme d'un contrôle continu intégral du premier au troisième semestre et sous la forme d'un mélange de contrôles continus et de contrôles terminaux du quatrième au sixième semestre.</p> <p>Les règles d'attribution du diplôme et des ECTS ainsi que les règles de compensation sont celles définies par l'université d'Angers et sont appliquées également par l'UCO, mais elles ne sont pas détaillées dans le dossier fourni. Il existe un jury commun par année de licence, qui se réunit à l'issue de chaque semestre, ce qui est souhaitable. Il n'y a aucune information sur l'existence d'une seconde session.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi de l'acquisition des compétences et les modalités associées ne sont que très peu renseignées dans le dossier.</p> <p>Les compétences transversales (C2I, langues, TER et stage du parcours <i>DSCS</i>) sont évaluées mais il n'est pas précisé sous quelle forme. Les compétences disciplinaires sont évaluées classiquement sous la forme de contrôles continus ou terminaux. La qualité rédactionnelle et l'expression orale sont évaluées lors de rendus de rapports de TP et des présentations orales (TER ou stage).</p> <p>Les portefeuilles de compétences mentionnés dans le dossier ne sont pas utilisés alors qu'ils sont présentés et donnés aux étudiants.</p> <p>Le supplément au diplôme est joint au dossier ; il est complet et bien construit, avec la description de la formation et du socle de compétences acquises par l'étudiant, et avec la liste des UE et des crédits ECTS associés. La fiche RNCP est également présentée et clairement rédigée.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est réalisé sous la forme d'enquêtes faites par les observatoires de la vie étudiante des deux établissements. Il n'est pas précisé dans le dossier l'existence d'un suivi réalisé par les responsables de formation.</p> <p>Le taux de réponses des diplômés aux questionnaires des observatoires sont classiques et de l'ordre de 70 à 73%. Il ressort des données chiffrées à disposition que 70 à 75% des diplômés de L3 poursuivent en master (sans information sur les intitulés de ces masters), que 8% des diplômés poursuivent leurs études en écoles d'ingénieurs (sans informations sur les écoles concernées) et que 7% des diplômés se dirigent vers d'autres formations (sans préciser lesquelles). Le pourcentage d'insertion professionnelle au niveau technicien est très faible (&lt;5%), ce qui est</p>



	<p>cohérent avec les objectifs d'une licence générale qui prépare à une poursuite d'études.</p> <p>Les responsables de formation ne disposent pas d'information sur le devenir des non diplômés, puisque cela n'est pas demandé dans les enquêtes des observatoires.</p> <p>Il n'est pas donné d'informations sur l'utilisation des données des enquêtes dans un but d'amélioration continue.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il existe bien un conseil de perfectionnement, mais à la lecture du dossier, il est difficile de savoir s'il s'agit d'un conseil à l'échelle de la mention ou de deux conseils distincts.</p> <p>Le (ou les) conseil de perfectionnement se réunit une fois par an et permet de faire le point sur le fonctionnement de la formation et les pistes d'amélioration à mettre en place.</p> <p>A l'université d'Angers, il n'existe pas d'évaluation formalisée de la formation par les étudiants, mais des évaluations existent et sont réalisées par les enseignants à la fin de leurs interventions. En revanche, les résultats de ces évaluations ne sont pas rapportés dans le dossier. A l'UCO, les enseignements font l'objet d'une évaluation formalisée à la fin de chaque semestre sous la forme d'enquêtes anonymes et d'entretiens avec le responsable pédagogique. Encore une fois, les résultats des évaluations ne sont pas détaillés dans le dossier.</p>

# Observations de l'établissement

## Evaluation des formations

### Observations de l'Université d'Angers

#### Identification de la formation

<b>Champ de formation</b>	Science, technologie et ingénierie
<b>Type (Licence, LP, Master)</b>	Licence
<b>Intitulé du diplôme</b>	Sciences de la vie et de la terre
<b>Responsable de la formation</b>	Benjamin Barré

#### Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	<p>La mention SVG est portée par deux composantes : la Faculté des Sciences (composante de l'UA) et la Faculté Libre de l'Ouest (composante de l'UCO, établissement privé) sous convention avec l'Université d'Angers. Les responsables des deux formations, qui comme souligné par l'évaluateur fonctionnent indépendamment, répondent spécifiquement aux questions et remarques qui les concernent.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Critique SVT/SVG. L'UFR Sciences propose une mention SVG à travers un portail SVT. D'où une certaine confusion. Pour la future accréditation portail et mention portent le même nom SVT.</li> <li>- Bien que les CMI ne soient pas évalués, nous avons souhaité à plusieurs reprises y faire référence car leur articulation avec la licence entraîne d'une part des contraintes et d'autre part, complémentirement au L1 mise à niveau, enrichie l'offre de formation de Licence.</li> <li>- L'HCERES revient à de nombreuses reprises sur la redondance entre les formations proposées à l'UA et à l'UCO. En effet, les deux établissements, bien que sous convention fonctionnent indépendamment au niveau Licence générale.</li> <li>- Le recours au numérique n'est pas institutionnalisé par l'UFR mais correspond à une démarche de l'enseignant facilitée par les services de l'Université. Presque tous les cours sont totalement ou partiellement disponibles sur Moodle ou sur des plateformes personnelles et parfois ouvertes sur l'extérieur. On peut néanmoins regretter le manque de contenus interactifs. Néanmoins les collègues s'investissent de plus en plus. Rappelons néanmoins que si le numérique peut apporter à la qualité de l'enseignement, l'innovation pédagogique ne s'arrête pas là.</li> </ul>

Points faibles	
Observations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- UCO/UA, voir au dessus</li> <li>- Nous sommes d'accord et estimons qu'un meilleur suivi des étudiants de L1 en échec et de L3 après leur départ permettrait de continuer à améliorer la réussite des étudiants et la qualité de la formation proposée à l'UA.</li> <li>- L'évaluation des compétences est un large chantier et nous y travaillons dans le cadre de l'offre d'accréditation.</li> </ul>

<b>Recommandations</b>	
Observations	- L'expert HCERES envisage de possibles mutualisations entre établissements public et privé qui proposent, il est vrai, sept parcours pour une mention. Nous prenons acte de cette suggestion.

## Analyse

<b>Adéquation du cursus avec les objectifs de la formation</b>	
Observations	- La nouvelles Licence sera plus tubulaire que l'actuelle et les étudiants se destinant, à l'UA, aux parcours BOP, BCMP, SPV, CE et CMed suivront exactement le même cursus jusqu'au S3 inclus.

<b>Place de la recherche</b>	
Observations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bien que non formalisé le TER de Licence est une première découverte du monde du travail et s'effectue souvent sous forme de stage ou de travail bibliographique au sein d'un laboratoire de recherche.</li> <li>- Par ailleurs, dès la L2, au sein de certaines UE, les collègues de biologie proposent un travail bibliographique sur publications en anglais. Cette première approche permet à l'étudiant de se plonger dans sa future activité (parcours de L3) mais aussi de mieux appréhender l'importance de l'anglais dans les métiers à responsabilité.</li> </ul>

<b>Place de la professionnalisation</b>	
Observations	- Le dossier est peut-être peu clair. A Angers, le 3PE (Projet Personnel et Professionnel de l'Etudiant) est cadré à 6 et 4 ECTS en L puis M minimum. De ce fait, le 3PE intervient en L1, L2 et L3. Il sera renforcé dans la nouvelle mouture de 2017 avec un module « prépro » qui courra de manière filée sur les deux semestres de L2 (deux fois 16h). Le module de S4 permettra de découvrir au choix l'offre de L3 pro locale et les métiers afférents ou les masters pro et recherche proposés par l'UA. Il sera aussi utile à la professionnalisation qu'à la découverte de la recherche.

<b>Place des projets et stages</b>	
Observations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le TER en CMed et CE correspond à un stage de 8 semaines (non rémunéré)</li> <li>- Des stages optionnels sont proposés dès la L1.</li> </ul>

<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>	
Observations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La passerelle PluriPASS (ex PACES) a été modifiée cette année. Elle permet des passages vers la faculté des Sciences dès le S2 (sans condition), en S3 (si la moyenne en santé est supérieure ou égale à 10) ou en S5 après validation d'un semestre « d'adaptation » nécessaire pour les mathématiques, la physique et l'informatique. Ouverture de ce S4, janvier 2017.</li> <li>- Les passerelles pour les titulaires de DUT mais aussi de BTS passent systématiquement à travers de la commission de validation des acquis. Elle est spécifique en L3 SPV (semestre 5 dédié) alors que les autres L accueillent les étudiants avec les autres.</li> <li>- Il existe aussi une passerelle avec la licence portée par l'ISSBA (désormais département de l'école d'ingénieur ISTIA).</li> </ul>

<b>Suivi de l'acquisition des compétences</b>	
Observations	- Nous reconnaissons que sur ce point, nous avons de vrais progrès à faire. Nous y travaillons aidés par l'UA et la région.

### Suivi des diplômés

Observations	- A moins d'une aide institutionnelle en personnels, il est extrêmement difficile au responsable de formation de suivre efficacement les diplômés et surtout les collés d'une telle formation. Mais ce serait vraiment intéressant.
--------------	---

### Conseil de perfectionnement Procédures d'autoévaluation

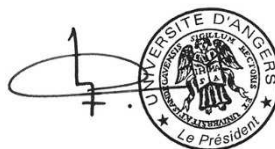
Observations	- Les commissions pédagogiques se font au niveau de l'année, le conseil de perfectionnement au niveau de la mention, ce qui n'est pas forcément cohérent puisque les parcours de L3 sont assez disjoints dans leurs contenus et objectifs.
--------------	--

## Observations générales

**L'équipe pédagogique remercie l'évaluateur pour la qualité de sa lecture.**

Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'ANGERS



## Evaluation des formations

### Observations de l'Université d'Angers

#### Identification de la formation

<b>Champ de formation</b>	Science, technologie et ingénierie
<b>Type (Licence, LP, Master)</b>	Licence
<b>Intitulé du diplôme</b>	Sciences de la vie et de la terre
<b>Responsable de la formation</b>	Isabelle Métais

#### Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	<p>La mention SVG est portée par deux composantes la Faculté des Sciences (composante de l'UA) et la Faculté Libre de l'Ouest (composante de l'UCO, établissement privé) sous convention avec l'Université d'Angers. Les responsables des deux formations, qui comme souligné par l'évaluateur fonctionnent indépendamment, répondent spécifiquement aux questions et remarques qui les concernent.</p> <p>Comme souligné par l'évaluateur, faire coexister un portail SVT et une mention SVG était facteur de confusion. Dans la nouvelle mouture, mention et portail porteront le même nom : SVT.</p> <p>En se basant sur les concepts fondamentaux, les technologies ainsi que sur les poursuites d'études et les métiers liés à une Licence SVT, les parcours BOP et BCP sont fondateurs comme l'attestent les effectifs des étudiants inscrits dans ces deux parcours. Des parcours plus professionnalisant Métiers de l'Environnement et du développement durable et Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation seront également proposés dans la Licence SVT lors de la prochaine offre de formation à l'UCO en lien avec nos spécificités et la poursuite en Master de l'UCO (Master Ecologie et Développement Durable et Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation).</p>

Points faibles	
Observations	<p>Confusion au niveau du tableau donnant la composition de l'équipe pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Charges différentes des contrats de travail des EC de l'Université d'Etat et de l'UCO (statut privé) nécessitant le recours à des intervenants extérieurs ;</li> <li>- Le terme « indépendant » utilisé dans le tableau correspond à des intervenants déclarés autoentrepreneurs et dispensant des enseignements dans différents établissements d'enseignement supérieurs publics et privés.</li> </ul>

## Analyse

### Effectifs et résultats

Observations	Les intitulés de Master et des écoles d'ingénieurs dans lesquels s'inscrivent les étudiants de L3 sont donnés dans l'annexe A6 envoyée avec le dossier.
--------------	---

### Place de la professionnalisation

Observations	Le 3PE appelé PPE à l'UCO existe, a été renforcé depuis 2012-2013 avec la mise en place d'un stage obligatoire à partir de 2013-2014 en L2 S4. Ses objectifs, contenus, évaluation sont détaillés dans le document d'autoévaluation paragraphe 2.1 - Le 3PE.
--------------	--

### Place des projets et stages

Observations	Un TER (Travail d'étude et de recherche) est proposé à l'UCO à chaque semestre de la Licence ; son contenu et son évaluation sont précisés paragraphes 3.1 et 3.3 du document d'autoévaluation.
--------------	---

### Place de l'international

Observations	La mobilité sortante a concerné 23 étudiants de la Licence SVG de l'UCO (stages et Semestre 5) sur la période 2010-11 à 2014-15.
--------------	--

### Modalités d'enseignement, place du numérique

Observations	La Licence SVG de l'UCO fait appel au numérique via une formation au C2i niveau 1 et l'utilisation de plateformes d'enseignement à distance (en lien avec l'ESA -parcours MI - ou Tell me more - langues) et Chamilo.
--------------	---

### Conseil de perfectionnement Procédures d'autoévaluation

Observations	La mise en place d'un conseil de perfectionnement pour la mention « SVT » sera discutée et réalisée si cela s'avère possible, même si des représentants de l'UA sont déjà présents dans le conseil de perfectionnement de la Licence SVT réalisé à l'UCO (composition : responsables pédagogiques de la formation, président du jury de Licence - membre de l'UA et nommé par le président de l'Université d'Angers-, 2 professionnels, des représentants étudiants de chaque année de Licence, un observateur du service d'orientation et d'information et un référent scolarité).
--------------	---

Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'ANGERS

